...s éloignés de la nôtre, quelques emprunts qu'il... ...ous ait fait M. Alfred Cortot est le plus adroit... ...le plus efficace des valeurs-ducs ». Le Duo... ...ment dans ses pièces a moins exception. Beaucoup... ...eux qui assistent, comme je le fais assidûment... ...ux travail — et notamment — des classes pro... ...vent regretter ce bonheur. Le Quatuor Parent... ...medi soir, on lit une première fois la « Cosaïnoc... ...que » de Dembowsky. — « Dal. Bit. chef. ce... ...ment les mêlés. Mais il y a toute la... ...couleur et la vie ». — Après quelques indications... ...ent s'assoir, avec son caractère, recouvrés au ver... ...tu d'évocation.

Au concert, vous avez admiré ce curieux ta... ...bleau de genre, vous avez suivi cette danse sa... ...ge, et vous avez senti le sentiment qui s'asso... ...dans cette pièce descriptive de l'école du dan... ...au du pittoresque naïf. Jamais nous ne renon... ...cerons aucun l'artiste, qui dirige ses concerts po... ...pulaires, et dont, s'ajoute que le talent, l'adresse... ...le scrupuleuse probité d'art.

La « Pathétique » de Tchaïkowsky prend, ge... ...ment, beaucoup. Elle exprime de nobles idées. Elle... ...nient tout un drame, c'est la lutte de l'idéal et... ...la fatalité ; autrement dit, c'est l'article exisé... ...puis vaincu par la vie. Mais la composition est... ...faite ; surtout la musique y est trop en dehors... ...tion de la littérature, nous sentons trop le be... ...soin de la glose écrite dans les programmes. Et... ...même quand nous connaissons les intentions du... ...musicien, j'aimais dire du dramaturge la rédaction... ...que de ce long ouvrage paraît brouillé. C'est impo... ...ble, sans doute, mais l'inspiration est trop subor... ...dée par la volonté. Ce n'est pas un, si rien tout... ...pourtant la source est plutôt le cerveau que le... ...cœur. Ce que j'ai le plus goûté, c'est le second... ...mouvement, qui est le moins littéraire, le plus... ...proprement musical. Et il y a tant de grâce dans... ...ce rythme à cinq temps jun des rythmes préférés... ...des Grecs, le « péonique. — Exécution très spi... ...rituelle.

M. Fédorovitt qui chantait des pages de Tchaïkowsky, de Rimsky et de Borodine, a une belle voix, ample et bien timbrée. Il a chanté en russe, mais de sentiment que nous avons été émus. « La Mer », de Borodine, très bien accompagnée, est un tout poème. Nous avons pu dire à M. Fédorovitt d'en avoir exprimé toute la poésie.

Une pianiste nous était annoncée, Mlle Tagliaferro. Nous vîmes entrer une toute jeune fille, presque une enfant, charmant dès l'abord tout l'auditoire par sa grâce et sa beauté : une jeune fille de Goya. Dès les premières mesures du beau concerto de Rimsky, nous étions comme sortis en présence d'une grande artiste. Mais admirable, de légèreté, de souplesse, et ce qui est plus surprenant encore, de fermeté. Une intelligence musicale qui devine, qui comprend tout, une sensibilité aisément émue, mais qui jamais ne dessoud à la sensiblerie. Et cette exquise simplicité d'une artiste scrupuleuse, qui se sait de plus en plus comprendre et aimer l'œuvre qu'elle interprète. Nous gagnerons de cette charmante et parfaite musicienne un nouveau enchantement.

Ne croyez pas que ce soit l'enfant prodige que Pas promène avec un concerto et deux ou trois morceaux de bravoure. Mlle Tagliaferro n'improvise pas un programme : elle a conquis celui du festival de musique russe. Et deux des morceaux entendus, celui de Rachmanhoff et celui de Balakirew semblaient exiger une maîtrise d'homme. Mlle Tagliaferro s'est jouée de ces difficultés. Après quelques jours d'étude, elle a pu donner du concerto en ut dièse mineur de Rimsky une interprétation à la fois juste et très personnelle. Ce pendant qu'elle nous faisait admirer une technique d'une surprenante perfection. Trop modeste, Mlle Tagliaferro n'avait point préparé de morceau de rappel : Rasanoff qui joue pour son maître M. Cortot, elle a joué « Au Soir » de R. Schumann. Si vous savez quelque chose de plus — avec la douceur d'une confidence — de délicat et pénétrant poème d'amour. Ce fut émouvant et beau.

Il faudrait que Mlle Tagliaferro revînt à Lille. Elle y a autant d'admirateurs qu'il y avait d'auditeurs à l'Hippodrome. Pourquoi ne s'y serait-elle pas entendre dans un concert ? Elle prépare bien mieux sentire ce qu'il y a, dans son talent, d'enthousiaste jeunesse et de précoce maturité.

Maurice DUFOUR.

UN POINT D'HISTOIRE

L'Huître et les Plaideurs

Sous ce titre nous lisons dans « Le Diapason », journal orphéonique de Bruxelles :

« A propos des concours annoncés en France pour 1909, un confrère parisien faisait glorie à la ville de Mulon, organisatrice prochaine, d'avoir inaugurer les concours de chorales en 1851.

« Notre excellent confrère E. Leleu présente à son tour, dans sa chronique orphéonique octaïne dans le « Progrès du Nord », une candidate au titre de doyenne. Il y a, dit-il, deux Trojes aussi, qu'en-fait-il, également ouvert un concours choral le 1er juin 1851.

« Il ne appelle d'autant mieux que cette société illoise qui l'emporta dans le groupe national.

« Il dit aussi avec beaucoup de raison que dans le groupe étranger Gand vint enlever à Lille le premier prix au concours d'honneur (un tableau donné par le gouvernement en fut l'unique récompense ! !!!)

« Innombrables sont les sociétés des deux pays qui ont affronté depuis plus d'un demi-siècle les concours tant en France qu'en Belgique. Il est donc pas superflu de dire qu'il n'y a aucun mouvement artistique se produisant dans l'un des deux pays qui n'ait son influence et sa répercussion immédiate dans l'autre.

« Alors, il nous a paru tout indiqué de dépanager nos excellents confrères en leur rappelant la solution définitive du litige, qui n'est point à la fable qui sert de sous-titre à notre bavardage.

« Dans l'espèce, le schmol place sans rien qui avata l'huître devant les plaideurs ébahis, est un groupe polyphonique dans lequel bon nombre de sociétés peuvent prétendre prendre place.

« A l'heure où feu Wilhem, que des sociétés françaises se préparent à « étudier », organisa les premiers concours, l'année 1851, parut-il, entre petite Belgique en avait déjà organisé quelques dommes.

« Le vainqueur de Troyes, Gand, débuta dès janvier 1839, continua en février 1840, puis août 1841, chaque année voyant son concours, quelquefois deux. En 1842 par exemple, il y en eut quatre, un à Malines en juillet, à Gand en août, à Louvain et à Bruxelles deux autres fois en septembre. En 1843 encore à Louvain.

« Nous avons eu d'autre part Termonde en 1839 et 1840, Alost 1840, Bruges 1841, etc. etc.

« Dès 1843 également, il y avait à Gand une « Alliance » sorte de fédération locale qui en 1846 devint « Fédération Flamande des Sociétés de Chant ». Puis « Fédération des Sociétés de Chant des Chœurs de Bruges et transformation en « Association des Sociétés de chant belges », etc., etc.

« Et d'autres nombreuses manifestations. Nous avons cité cette dernière année 1851 que « arrêtons les sociétés françaises de chant.

« Il ne semble donc pas contestable que nous ayons, comme le prétendait le « Patriote » des concours de chant. Anciennetés et valeur sont nettement démontrées par les faits aux mêmes, puisque dès 1851, Gand allait décrocher le prix d'honneur à Troyes, et que, depuis, Gand n'a point cessé depuis, et poursuit de plus en plus sa carrière, si toutefois, la maladie du sommeil importuna cette belle vieille dame, pour quelque temps, vient pas trop faire de ravages parmi ses amateurs, et que le fléau endémique ne nous la moissonne, elle ne passe pas trop rapidement à la période aiguë.

La jeune génération pourrait bien alors ne plus faire honneur aux ancêtres et nous aurions couru trop vite pour gagner aucun tour.

SOCIETE DE MUSIQUE DE TOURNAI

Cette grande et réputée société annonce trois concerts pour cet hiver : le 13 décembre, 7 février et 18 avril. Ils auront lieu à la Halle aux Draps et seront précédés la veille d'une répétition générale.

Comme toujours, de grandes œuvres et de grands virtuoses sont au programme.

Le 13 décembre sera consacré à Berlioz : « La Damnation de Faust », un acte de la Damnation de Faust, un acte de Marguerite, etc. Solistes : Mme G. Wybauw, soprano ; MM. Plamondon, ténor, et W. Clark, baryton.

Le 7 février : « Rédemption » de César Franck, « Offrandes » de Dvorak, Bach, Lonstell. Solistes : Mme Capoinscoch-Jeddet, Mlle Mlle, Florentz ; Mme Hamondon, ténor, et M. Frolich, basse.

Pour les renseignements et renseignements, s'adresser à la direction de la société 65, rue Saint-Martin, à Tournai.

CONCOURS A CREP. EN-VALOIS (Oise)

Un concours de musique est en voie d'organisation à Crépy-en-Valois pour le dimanche 13 juin 1909. Le règlement est en préparation et sera bientôt envoyé aux sociétés.

CONCOURS A DINARD (Ille-et-Vilaine)

Un concours aura lieu dimanche 27 juin 1909. Nous en reparlerons bientôt.

CONCOURS A GENEVE (Suisse)

L'annonce d'un concours international de musique à Genève, pour 1909, a été accueillie avec enthousiasme par les sociétés. Beaucoup de sociétés se préparent à s'y faire connaître.

De son côté, le comité genevois fait preuve d'une grande activité dans l'accomplissement de sa tâche.

Tout récemment a eu lieu salle Handwerck rue du Rhône une assemblée très nombreuse de délégués des sociétés musicales, du commerce et de l'industrie de Genève à l'ordre du jour, nomination du bureau et du comité central du concours national et international de musique de Genève les 14 et 15 août 1909.

Ont été élus : MM. Jules Beneud, ancien député, président ; de Seguenz et Vorier, présidents d'honneur ; Borel, secrétaire général.

Il a été ensuite procédé à la nomination des divers présidents de commission : MM. Ackermann, transports ; Wieland, réception ; Staudenmann, gymnastique ; Vuaz et Iquert ; Storrer, concours et fêtes ; Guenet, décoration.

FESTIVAL D'ERELINGHIEN

Le Conseil municipal a décidé d'organiser un festival de musique ouvert aux harmonies tafiffres et orphéons pour le dimanche 9 mai 1909. Il y aura en outre une cantate spéciale pour les sapeurs-pompiers et les anciens militaires.

Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais

Faire du musicien soldat

Nous lisons dans ce la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais a dans son dernier congrès tenu à Douai, mis à l'étude les moyens pouvant permettre la création de l'œuvre du Musicien Soldat.

Cette œuvre, à laquelle verserait mensuellement insuffisante centimes les jeunes gens silhouetteraient chaque mois à deux et durant leur temps de présence sous les drapeaux, une allocation de 3 francs.

Afin de pouvoir établir l'œuvre du Musicien-Soldat, il des bases solides et rester certains délais, il a été fait décrété que le recrutement, toutes les sociétés fédérées, un questionnaire en les priant de le retourner avant le 15 décembre à M. Richart, président à Lens.

Nul doute que les sociétés se hâtent de fournir les renseignements, sans lesquels le projet ne saurait être étudié sérieusement, et qu'elles feront bon accueil à cette œuvre, qui, si elle est bien dans de cette œuvre qui avec l'œuvre du Grand-Sou Orphéonique, honorera la puissante Fédération.

Concours de solfège

Le concours de solfège organisé par la Fédération des Musiques du Nord et du Pas-de-Calais, aura lieu à Arras et à Lille, le dimanche 16 mai prochain. Seuls pourront y prendre part, les élèves appartenant aux sociétés fédérées.

Ce concours promet d'être brillant.

Les sociétés ont pour le règlement mais les adhérentes peuvent individuellement se le procurer en adressant un timbre de dix centimes à M. Richart, président, à Lens.

Nos sociétés

Joost-Warendin. — Une fanfare vient de se fonder dans cette ville, elle prend le titre de « Le Réveil Musical de Roost-Warendin ».

Son conseil d'administration est composé comme suit : E. Bonnaire, président d'honneur ; L. Vu, vice-président d'honneur ; J. B. Delessalle, président ; L. Dumas, vice président ; E. Lozier, trésorier ; L. Bonnaire, secrétaire ; Ed. Mouchet, et G. Dennetière membres.

Wattrelos. — Une société musicale vient de se fonder à Wattrelos, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Delaporte, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

Tourcoing. — Une société de musique vient de se fonder à Tourcoing, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Dumortier, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

Roubaix. — Une société de musique vient de se fonder à Roubaix, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Dumortier, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

Lille. — Une société de musique vient de se fonder à Lille, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Dumortier, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

Tourcoing. — Une société de musique vient de se fonder à Tourcoing, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Dumortier, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

Roubaix. — Une société de musique vient de se fonder à Roubaix, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Dumortier, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

Lille. — Une société de musique vient de se fonder à Lille, elle a pris le titre de « Les Enfants de la Bonne et Amitié ». Elle a pour président M. Dumortier, vice-président M. Dumortier, trésorier M. Dumortier, secrétaire M. Dumortier, sous-chef M. Dumortier, membres M. Dumortier.

PROGRAMME DES SPECTACLES

THEATRES MUNICIPAUX DE LILLE

(Direction : A. Bourgeois)

GRAND THEATRE

Ce soir samedi, relâche. Demain dimanche, soirée théâtrale, pour le début de Mme Dalvère, grand-duc 1er rôle, à 8 h. 1/4 : *La Forteresse de Peiro*, en sept actes, à six heures : *Les Cropolets du Père Gaspard*, *Le Père du Régiment* et *l'Auberge du Tobu-Bolu*.

Lundi, 1er début de Mme Pierre, grand 1er rôle : *Les Rois de la Bonne et Amitié* des 25 jours de *Clairette* ; mardi irrévocablement, dernière représentation de *Coralie et Cie* et du *Billet de Logement*.

KURSAAL

Ce soir au Kursaal, avant-dernière représentation du *Fétiche* ; demain dimanche, en matinée, dernière fois de ces auteurs. En soirée, à 8 h., l'aust grand opéra, musique de Gounod. Lundi, reprise du *Prédicteur*, opéra-comique en 3 actes. Mardi, *Si l'était Roi*.

THEATRE DE L'UNION DE LILLE

Direction Sautera frères

Dimanche 27 décembre à 6 h. 1/2, spectacle de famille : *Les Petits Soutiers et grands Rôteurs*, bien que pour étaient hommes après en tout, grand succès. *Les Surprises du Divorce*, vaudeville en 3 actes de MM. A. Bisson et Marc.

Location : samedi de 5 h. à 8 h. du soir.

Une scène entière d'opéra : orchestre et chanteurs ; duos, trios, chœurs ; Tout cela est réuni dans un disque Pathé, rue Neuve, 2.

Omnia Pathé (rue Esquermoise) — Salle archicomble hier — Succès d'émotion pour le soir-ouvre de deux *Petits Soutiers et grands Rôteurs* bien que pour étaient hommes après en tout, grand succès. *Les Surprises du Divorce*, vaudeville en 3 actes de MM. A. Bisson et Marc.

Location : samedi de 5 h. à 8 h. du soir.

FUNÉRAILLES

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part de la mort de Monsieur

Louis HUGUET

décédé à Hazebrouck, le 22 décembre 1908 dans sa soixante-dix-huitième année, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux COUVOIS et SERVICE FUNÉRAIRES qui auront lieu le dimanche 27 décembre, à neuf heures et demie du matin, en l'église Notre-Dame de Lourdes, en paroisse d'où son corps sera conduit à la gare pour être inhumé à Lille, à côté de la chapelle de la famille, cimetière de l'Est.

Obsèques à la gare de Lille rue de Tournai, samedi 26 décembre, à deux heures (notre).

Les Dames sont priées d'y assister.

De la part des familles Huguet et Daudon.

Le Conseil d'administration de la Société de Secours mutuels des Voyageurs et Employés de l'Ile et du Nord de la France a le regret de vous faire part de la mort de Monsieur

Millard Auguste FEREOL

ANCIEN NEGOCIANT

membre honoraire depuis le 12 septembre 1901 décédé à Lille, le 23 décembre 1908, dans sa 66e année.

Et vous prie de vouloir bien assister à ses FUNÉRAILLES qui auront lieu le samedi 26 dudit mois à 10 heures, en l'église Saint-Joseph, sa paroisse.

Inhumation au cimetière de l'Est.

L'ensemble à la maison mortuaire, 84, rue Arago, à 9 h. 3/4.

Les dames sont priées d'y assister.

PETITE CORRESPONDANCE

Droit social

C. D. M. — Il n'y a pas de règle absolue pour la distribution des secours du Bureau de Bienfaisance. Le plus souvent, c'est le maire qui décide. M. le Maire de votre commune, et tant que président de la commission administrative du Bureau de Bienfaisance, pour lui exposer les raisons que vous avez à faire valoir.

Un aveu lecteur du « Progrès » — Adressez une plainte à M. le Procureur de la République de votre arrondissement en lui expliquant clairement les faits que vous connaissez qu'une intervention de sa part paraît certainement la solution de votre affaire.

Une mère qui a du chagrin. — A l'âge de votre fille nous ne voyons guère de moyen de vous faire obtenir satisfaction ; le mieux serait de la placer ailleurs, de quelque manière qu'elle vous fréquenter si celui-ci a un métier qui lui permet de le faire ; sans doute il est bien jeune mais c'est une raison de plus de craindre de la voir quitter votre fille après l'avoir mise dans l'embarras.

Un lecteur ancien — 1° Non vous ne pouvez pas refuser le mandat-carte et elle sera tenue de payer dans le cas contraire vous pouvez intenter un procès à votre voisin devant le juge de paix du canton dans lequel vous habitez, sans frais ; 2° Il est évident qu'un locataire dont les tours parer son loyer, quitte à réclamer une indemnité pour privation de jouissance, ne peut exiger que celle-ci est la conséquence d'une faute du propriétaire. Achever la réparation plus attaquer qui lui ne vous paie pas.

M. B. A. T. — La solution que vous indiquez est impossible. Il s'agit ici d'immeubles, le partage ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un notaire, car en matière immobilière la propriété ne s'établit que par titre ; le notaire pourra faire le nécessaire pour régulariser la situation entière.

Un millionnaire embêté — Si nous comprenons bien il y aurait en l'espèce cession d'usufruit d'une maison par chaque intéressé, le plus simple serait de faire dresser par un notaire un acte à cet effet ; l'usufruitier louerait ensuite lui-même ou par l'intermédiaire du notaire, et empêcherait d'ailleurs le nu propriétaire de faire toutes réparations quand elles seraient nécessaires.

C. D. B. n° 18. — Vous êtes un brave homme, prenez des leçons quand votre femme vous injurie ; puis déposez une demande en séparation judiciaire pour obtenir une action en divorce contre votre femme. Si les torts sont de son côté vous pourrez sans doute obtenir votre enfant, mais ne vous faites pas trop d'illusions, vous ne serez pas ; vous aurez quelque temps avec votre mère, puis vous verrez. Vous êtes jeune, tout est réparable à votre âge.

MAITRE P...

Affaires diverses

L. B. T. — Nous sommes très surpris par nous n'avons pas de ces procédés Formules à nous... ...votre demande, car la première a dû être égarée.

LE TACITURE.

Commandez de suite vos

CARTES DE VISITE

A l'Imprimerie du PROGRÈS DU NORD

27, Rue de Béthune, LILLE

HATEZ-VOUS ! !

Demandez notre COFFRET-PRIME à 2.25 2.95

Par comparaison

Lorsqu'un incendie se déclare, il suffit parfois d'un peu d'eau pour l'éteindre, mais il faut s'y prendre à temps.

Dans les dérangements de la santé il suffit bien souvent aussi de se soigner au début des principaux symptômes pour éviter des conséquences graves.

Les nombreuses personnes qui ont eu recours aux **Dragées de santé Dubus**, sont unanimes à reconnaître leur efficacité dans les troubles digestifs, des douleurs, de la constipation, ont évité ainsi beaucoup de maladies, car l'usage de ces dragées entretient l'appétit et facilite l'expulsion complète et rapide des déchets de la digestion et cela est d'une grande importance, attendu que les troubles que nous venons d'énumérer ont souvent pour cause une élimination imparfaite de ces déchets. La boîte de 100 Dragées 1 fr. 50. 4451

LA FRANCISCAINE

Mères de familles prévoyantes qui désirez des enfants robustes et vigoureux, à l'abri du rachitisme, donnez-leur la **FRANCISCAINE**, lait de vache stérilisé, facile à digérer et supportée par les estomacs les plus délicats. Prix : 1 fr. 50

DEPOT : Grande PHARMACIE DE FRANCE, 1, rue Faidherbe. 4179

MARCHES DE PARIS

A l'occasion des Fêtes de Noël, la Bourse de Commerce de Paris sera fermée du mercredi soir 23 décembre au lundi matin 28 décembre

BOURSE DE PARIS

Paris 23 décembre 1908

La fermeté s'est accentuée au cours des dernières séances et la plupart des valeurs se relevent à des cours supérieurs. Les Fonds d'Etat, les Etablissements de crédit et les chemins de fer ont particulièrement bénéficié de cette tendance spéculative par des achats des disponibilités et surtout d'une situation monétaire particulièrement aisée.

L'horizon politique s'éclaircit de jour en jour et il est à présumer que les questions qui ont momentanément troublé l'Europe se régleront pacifiquement, ce qui ne peut qu'être favorable à la hausse.

Rien de saillant, mais plus à la suite des grandes opérations financières que l'étranger poursuit depuis de longs mois.

Fonds d'Etat. — La Rente Française conserve sa fermeté à 96.07 tant en raison des achats du marché comptant que de la perspective du détachement du coupon coupon du 1er janvier.

Les fonds argentins peu traités restent aux environs de leurs cours précédents.

Les fonds brésiliens se tassent légèrement. L'Extérieur 4 % est toujours traité à 80 et se donne lieu qu'à de rares transactions. Les fonds espagnols se maintiennent très agréablement. L'Extérieur 4 % faiblesse 90.60.

Le Portugal 3 % se relève peu à peu à 49.40. Les fonds russes stimulés par la perspective du prochain emprunt sont en attente d'initiation pour le mois de janvier tout preuve d'activité et ga... gnent quelques fractions. 4 % Consolidé 86.30 3 % 1891 72.60, 5 % 1906 100.67. Rente du Tsar 84.

Le Suédois 4 % est résistant à 79.50 et le Turc. Bien de après avoir atteint et dépassé 90 cours de 91 s'établit en bonne tendance à 90.75 les recettes de la Dette publique sont en augmentation sensible. Le projet de loi adopté par le Parlement autorise l'ordre dans les finances de l'Empire.

Etablissements financiers. — Ce groupe particulièrement favorisé enregistre des plus-values nombreuses.

Banque de France 4280. Crédit Foncier 796. L'émission de 1.000.000 obligations foncières de 500 francs 3 % avec lots à intervenir. Crédit Foncier vu produire le 9 janvier 1909 et présentant des conditions particulièrement avantageuses pour souscripteurs et épargnants.

Les titres sont au capital nominal de 250 francs remboursables en soixante-dix ans au plus tard et produisent un revenu de 15 francs par titre, soit émission net à 247.50 sera payable en trois ans : 20 souscrivant 75 francs par titre et 75 francs répartition ; 130 francs de plus en 3 mois, puis 50 francs en huit libérations tous les deux mois le 1er mars 1912.

Les obligations participent, jusqu'à leur complet remboursement, à 3 quarts bénéfice pour un, comprenant 1500 tirages par an, dont 1 tirage mensuel, prenant 600.000 francs par an par prélèvement sur les 3 quarts bénéfices, et 900 lots par an, dont 1 gros lot de 100.000 francs, 2 de 50.000 francs, 2 de 25.000 francs, 2 de 10.000 francs, 2 de 5.000 francs, 2 de 2.000 francs, 2 de 1.000 francs, 2 de 500 francs, 2 de 250 francs, 2 de 100 francs, 2 de 50 francs, 2 de 25 francs, 2 de 10 francs, 2 de 5 francs, 2 de 2 francs, 2 de 1 franc, 2 de 50 centimes, 2 de 25 centimes, 2 de 10 centimes, 2 de 5 centimes, 2 de 2 centimes, 2 de 1 centime, 2 de 0 centime, 2 de 0 centime, 2 de 0